

## COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE



### Les règlements et notices

### Les emplois du temps et plannings

## PRÉSENTATION

La classe de composition électroacoustique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (CRR) propose aux étudiants un apprentissage pratique de la création à partir de sons enregistrés (d'origine microphonique, électronique ou informatique), travaillés, montés et mixés sur ordinateur. L'étudiant réalise un certain nombre de pièces électroacoustiques ou mixtes (une par an, au minimum). L'interprétation en concert des oeuvres réalisées, via une table de mixage, sur un orchestre de haut-parleurs, fait partie intégrante de la formation.

En complément, l'étudiant peut également réaliser des projets « interdisciplinaires » : musiques d'application pour l'image ou pour le spectacle vivant, musiques improvisées.

Durant le cursus, l'étudiant se forme dans diverses matières :

- prise de son
- nettoyage et transformation des sons enregistrés
- montage
- mixage
- synthèse sonore
- technique de studio, acoustique, programmation
- techniques de composition
- culture et analyse musicale

Professeur : Stéphane BORREL

## ÉTAPES PÉDAGOGIQUES

### A. Bases fondamentales en composition électroacoustique (3CP1)

- Année d'observation, poursuite d'études en 3CP2 sur validation par un jury extérieur
- Durée maximale des études : 1 an

### B. Certificat d'études musicales en composition électroacoustique/CEM (3CP2/3CP3)

- Durée maximale des études : 2 ans

## **C. Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur en composition électroacoustique (PPES)**

- entrée sur concours
- 750 heures de formation en 8 semestres
- Possibilité de validation du Diplôme d'Études Musicales (DEM) à l'issue du semestre 4

## **MODALITES D'ADMISSION**

L'inscription au concours est obligatoire pour l'accès en cycle personnalisé comme en PPES.

Le concours a lieu en deux phases.

Première phase :

1. Un entretien avec le professeur de la discipline a lieu lors des permanences de rentrée ou sur rendez-vous. Le candidat se présente, décrit son parcours et expose sa motivation. Le cas échéant (concours d'entrée en PPES), il présente ses travaux.

2. Le candidat est invité à effectuer, pendant les heures de cours, un stage de quatre à cinq semaines (mi-septembre à mi-octobre) durant lequel, guidé par l'enseignant, il débute sa formation et effectue quelques exercices pratiques.

Deuxième phase :

Un jury interne présidé par le directeur ou son représentant évalue les exercices réalisés pendant le stage.

Admission :

L'admission est prononcée au regard de l'entretien de la première phase et des travaux réalisés au cours de la seconde phase.

## **DIPLÔMES**

CEM (Certificat d'Études Musicales)

DEM (Diplôme d'Études Musicales) : obtenu dans le cadre du cursus de PPES Composition électroacoustique

**[Retrouvez ici + d'infos sur le cursus PPES](#)**

## **PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT CULTURE/CRÉATION**

**Dominante composition électroacoustique**

Stéphane BORREL : [stephane.borrel@conservatoire-lyon.fr](mailto:stephane.borrel@conservatoire-lyon.fr)

**Complémentaires Culture**

Composition instrumentale :

Christophe MAUDOT : [christophe.maudot@conservatoire-lyon.fr](mailto:christophe.maudot@conservatoire-lyon.fr)

Écriture :

Marie-Agnès SAUVIGNET : [marie-agnes.sauvignet-poirier@conservatoire-lyon.fr](mailto:marie-agnes.sauvignet-poirier@conservatoire-lyon.fr)

Cédric GRANELLE : [cedric.granelle@conservatoire-lyon.fr](mailto:cedric.granelle@conservatoire-lyon.fr)

Culture musicale :

Jean-Philippe GUYE : [jean-philippe.guye@conservatoire-lyon.fr](mailto:jean-philippe.guye@conservatoire-lyon.fr)

Nicolas MUNCK : [nicolas.munck@conservatoire-lyon.fr](mailto:nicolas.munck@conservatoire-lyon.fr)

Formation musicale spécialisée :

Anne-Mary SANCASSIANI-GAGNIERE : [anne-mary.sancassiani@conservatoire-lyon.fr](mailto:anne-mary.sancassiani@conservatoire-lyon.fr)

Jean RIBBE : [jean.ribbe@conservatoire-lyon.fr](mailto:jean.ribbe@conservatoire-lyon.fr)